

28/04/2025

Impôt sur la fortune immobilière : cette ville où les riches propriétaires paient plus qu'à Paris

À partir de statistiques de la DGFIP, le site d'actualité financière Moneyvox a fait le classement des villes où l'impôt sur la fortune immobilière (IFI) moyen par redevable est le plus élevé. Paris, qui compte pourtant 43 000 ménages soumis à l'IFI, ne figure pas en tête. Il s'agit d'une [ville](#) plugin-autotooltip__blue plugin-autotooltip_bigPopUp Text

[arthur] d'outre-mer. L'impôt sur la fortune immobilière (IFI) concerne les foyers dont le patrimoine immobilier a une valeur excédant 1,3 million d'euros. | DAVID ADEMAS / OUEST FRANCE L'impôt sur la fortune immobilière (IFI) concerne les foyers dont le patrimoine immobilier a une valeur excédant 1,3 million d'euros. | DAVID ADEMAS / OUEST FRANCE

En 2023, 176 000 foyers ont reçu de l'administration fiscale un avis d'impôt sur la fortune immobilière (IFI) pour un montant total d'imposition de 1,9 milliard d'euros. C'est deux fois moins que l'impôt sur la fortune (ISF), qui avait rapporté plus de 4 milliards d'euros à l'État en 2017 avant sa suppression par le gouvernement et son remplacement par l'IFI. Mais cela reste tout de même une sacrée somme, et l'on peut se poser la question de qui parmi ceux assujettis à cet impôt, sont ceux qui ont le plus contribué à la faire grossir. LIRE AUSSI : IFI, Flat Tax, baisse de l'IS... Quels ont été les effets des réformes fiscales d'Emmanuel Macron ? Les Parisiens, naturellement, y contribuent fortement. À elle seule, la capitale concentre le quart des foyers assujettis à l'IFI : 43 000, d'après les chiffres de la DGFIP (Direction générale des Finances publiques). Mais cela ne signifie pas que ce sont eux qui, individuellement, paient le plus cher. Le site d'actualité financière Moneyvox a cherché à savoir à partir des données de la DGFIP quelle était la commune où l'IFI moyen par redevable était le plus élevé. Et le résultat a de quoi surprendre : il s'agit du Gosier, en Guadeloupe. Les Gosiériens ont payé en moyenne 21 178 € d'IFI Cette [ville](#) plugin-autotooltip__blue plugin-autotooltip_bigPopUp Text

[arthur] de l'île papillon, compte un peu plus de 27 000 habitants, et seuls 62 ménages sont redevables à l'IFI. Mais en moyenne, ils ont payé en 2023 21 178 €, tandis que dans le 7e arrondissement de Paris, les 4 524 également concernés ont dû s'acquitter de 18 651 €. Comment interpréter cela ? Concrètement, cela signifie que les 62 Gosiériens assujettis à l'IFI ont un patrimoine immobilier en moyenne plus élevé que celui des habitants du 7e arrondissement. Pour rappel, l'IFI concerne les foyers fiscaux dont le patrimoine immobilier non professionnel a une valeur nette excédant 1,3 million d'euros. Cela comprend la résidence principale, les autres immeubles, mais aussi tout l'immobilier indirect (des parts dans des SCPI par exemple). Le montant de l'IFI est ensuite calculé selon un barème progressif détaillé sur le site impots.gouv.fr. Plus mon patrimoine est important, plus cher je paierai. La résidence principale représente peu En dehors du Gosier, d'autres communes plutôt surprenantes figurent dans le classement. En troisième place, on retrouve par exemple Arras, où 53 foyers ont payé en moyenne 16 585 €. Les 67 Brivistes sont quant à eux 7e du classement, avec un IFI moyen de 14 857 €, tandis que les 103 Brestois émarginent à la 23e place et paient en moyenne 12 070 €. LIRE AUSSI : Impôt sur la fortune immobilière : les méthodes du fisc pour évaluer la valeur de votre patrimoine Cela ne signifie pas nécessairement qu'à Arras, Brive-la-

Gaillarde ou Brest, on trouve des résidences d'une valeur impressionnante. Mais plutôt que dans ces villes, quelques propriétaires en disposent ailleurs. La DGFIP relève d'ailleurs que « la résidence principale occupe une part plus faible des gros patrimoines immobiliers ». Et appuie ce constat avec des chiffres : la valeur brute de la résidence principale est estimée en moyenne à 550 000 € pour les foyers dont le patrimoine immobilier imposable est compris entre 1,3 et 2,5 millions d'euros (première tranche du barème). Ce montant s'élève à 1,4 million d'euros pour ceux dont il est de plus de 10 millions d'euros (quatrième et dernière tranche du barème).

<https://www.ouest-france.fr/economie/budget/impot-sur-la-fortune-immobiliere-cette-ville-ou-les-riche-s-proprietaires-paient-plus-qua-paris-31fbd72e-1143-11ef-993c-f37c0160a6dd>

From:

<http://aproposnews.com/> - **Apropos News**

Permanent link:

<http://aproposnews.com/doku.php/elsenews/spot-2024/05/ifi-guadeloup>

Last update: **14/05/2024**

